

## Future étudiante en droit (j'espère) !

Par **camilleph**, le 16/10/2013 à 14:46

Salut !

Je m'appelle Camille, j'habite à la Réunion, je suis en Tle ES et l'année prochaine j'espère être acceptée en DUT CJ ! :)

Par **gregor2**, le 16/10/2013 à 20:46

Bonjour, bienvenue sur le forum !

et bonne chance pour votre bac ;)

Par **gregor2**, le 18/10/2013 à 17:43

Si vous n'avez pas de projet précis et que vous êtes prête à travailler à l'université le conseil d'euphoria est des plus judicieux ...

réfléchissez - y !

Par **camilleph**, le 18/10/2013 à 20:14

Je pense faire ce DUT puis ensuite faire une licence pro en gestion et transactions immobilières ou obtenir le diplôme de l'institut des métiers du notariat et sinon reprendre en L2 droit et aller jusqu'au master.

Si je ne veux pas intégrer la fac dès ma sortie du lycée c'est parce que je ne me sens pas prête à être larguée niveau autonomie sachant que pour l'instant je suis loin d'être une bosseuse.

Mais merci du conseil :)

Par **bulle**, le 19/10/2013 à 10:01

Bonjour,

Je trouve votre idée assez compliquée.

Savez vous que les Masters en notariat sont assez sélectifs et qu'un parcours DUT CJ + L2 droit + licence pro pourrait vous desservir?

La licence pro a pour vocation (normalement) de s'insérer sur le marché de l'emploi immédiatement et non pas de continuer en M1.

Certes si vous allez en DUT, vous allez rester dans une ambiance lycée, vous serez encadrée. Mais qu'est ce qui aura changé au bout de 2 ans? Vous serez restée dans la même ambiance donc est ce que vous serez "prête" pour la fac?

Par **Booker**, le **19/10/2013** à **10:26**

Bonjour camilleph et bon courage à vous,

pour ma part je rejoins bulle dans son analyse, vous pouvez en effet retarder le temps de l'entrée dans la vie d'adulte, l'adulcescence n'est pas la solution.

Larguez les amarres ! Voguez sur l'océan de votre destin ! C'est en navigant que l'on apprend à naviguer. Et quelle immense fierté vous retirerez quand vous réaliserez que vous êtes autonome sinon indépendant.

Surtout que si vous ne souhaitez que retarder l'entrée dans la vie d'adulte, vous risquez de créer une angoisse malsaine à l'idée de faire le grand saut plus tard.

Bonne continuation

Par **camilleph**, le **19/10/2013** à **17:50**

Ah non mais je ne parlais pas d'un master en notariat ! Je voulais dire que j'aimerais enchaîner sur un master en droit ...

J'ai déjà redoublé une fois suite à une réorientation et vu que j'ai peur de me ramasser en L1 voire en licence tout court, je préfère faire un DUT qui me permettra d'obtenir un diplôme plus rapidement entre guillemets. Du coup, si je fais une L2 par la suite et que je me plante, j'aurai un diplôme pour me rattraper !

Par **pauline22785**, le **19/10/2013** à **17:58**

Pourquoi faire un DUT pour ensuite faire une L2 ? Pourquoi vouloir perdre une année scolaire ?

Par **Booker**, le **20/10/2013** à **01:40**

Si tu as peur de te ramasser et que c'est cela ton excuse -car c'est une excuse- pour ne pas te lancer dans l'eau, tu cours vers la mauvaise orientation encore une fois. Si ton objectif est de faire un master en droit go licence, si ton objectif est de travailler après la L2, go DUT. Mais ne mélange pas les deux, d'autant que je te le garantis, la méthode et les réflexes appris en L1, cela se rattrape très difficilement.

Ne laisse pas ta peur guider tes choix, ou tu risque de subir une suite de rendez-vous manqués. Allé, le droit, c'est faisable ;).

Bon courage.